

La Commune de Les Deux Alpes
RECRUTE pour la saison d'hiver 2022
Deux Agents de surveillance de la voie publique
Postes à pourvoir
du 1^{er} décembre 2022 au 30 avril 2023

Placé sous l'autorité du chef de service de la Police Municipale, vous serez chargé(e) des missions suivantes :

- Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement (payant et gênant) ainsi que l'affichage et la validité des certificats d'assurance, ceci en étroite collaboration avec les agents de la filière police municipale.
- Constater les infractions au Code de la Santé Publique notamment en matière de propreté des voies publiques (dépôts sauvages, déjections canines).
- Assure le lien avec la population et les acteurs de la ville.
- Participe au bon déroulement des manifestations festives, culturelles ou sportives.
- Surveillance du marché hebdomadaire.
- Surveillance des bâtiments communaux.
- Suivi des stationnements abusifs.
- Rédactions des comptes rendus, rapports d'activité et de surveillance.
- Embarras de la voie publique

Compétences requises

- Réglementation sur le stationnement et son application.
- Procédures et dispositifs de secours.
- Respect du règlement intérieur.
- Techniques de médiation et négociation.
- Connaissances de base en informatique.
- Qualités relationnelles et rédactionnelles.

Conditions d'exercice :

- Temps de travail : 100%
- Travail en bureau au poste de Police mais également sur le terrain
- Exercice professionnel soumis à des conditions règlementaires d'agrément et d'assermentation.
- Port de l'uniforme.

Statut

Agent de catégorie C de la filière technique – Grade d'adjoint technique

Rémunération :

- Conditions statutaires
- Accompagnement au logement

Adressez votre candidature **au plus tard le 1^{er} octobre 2022** à :
Monsieur le Maire Des Deux Alpes
Mairie de Les Deux Alpes
48 Avenue de la Muzelle
38860 LES DEUX ALPES
recrutements@mairie2alpes.fr